



L'ANCRE ET LE PAPANGUE

LA REVUE DE L'AMICALE DES ANCIENS DU 2



N° 10

1^{ER} SEMESTRE 2018



ÉDITO DU GÉNÉRAL (2S) HUBERT CLUSET	1
MOT DU PRÉSIDENT	2
MOT DU CHEF DE CORPS -COLONEL MURAT	3
TÉMOIGNAGE	4-5
HISTOIRE	6-7
IN MEMORIAN	8
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018	9-12
BIO EXPRESS DU PROCHAIN CHEF DE CORPS	13
DÉLÉGATION ÎLE DE LA RÉUNION	14-19



L'ANCRE ET LE PAPANGUE N° 10 - 1^{er} semestre 2018
Le bulletin de l'Amicale des Anciens du 2^e RPIMA
Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
enregistrée à la sous-préfecture de Saint-Pierre sous le n° W9R2003897

Caserne chef de bataillon Dupuis – BP 386 – Pierrefonds
97457 SAINT-PIERRE CEDEX
La Réunion

Tél : 06 93 13 82 56

Courriel : ancre.papangue.redaction@gmail.com
Secrétariat : secretaire.national.nepassubir@gmail.com
Site internet : <http://www.nepassubir-amicale.fr>
Facebook :
<https://www.facebook.com/Les-Anciens-du-2e-RPIMA-311568218965291/>
Boutique en ligne :
<https://shop.spreadshirt.fr/boutiqueamicaleanciensdu2rpima?noCache=true>

IMPRESSION ET DIFFUSION
CCB CREATION
58, rue de Roumanie, ZA du Danemark - CS 85818
72058 Le Mans Cedex 2

RÉDACTION

Directeur de publication : Général (2S) Jean-Constant Brantschen
Comité de rédaction :
Général (2S) Jean-Constant Brantschen, COL (R) Jean-Luc Roeder,
LCL ° Georges Bartoli, LTN (h) Michel Barjolin, MAJ ° Serge Janson,
M. Paul Cheyrouze, M. Yvon Pinardon, M. Paul Villatoux, M. Jean-René Didier
M. Pierre Cournac, Mme Fernande Bassire, M. Jean-Louis Tirano,
COL ° Jean-Paul Jaillot
Responsable de la mise en forme du contenu éditorial : M. Paul Villatoux

MAQUETTE ET MISE EN PAGE : Walter Janson

LÉGENDE DE LA PHOTO DE COUVERTURE : Centre d'Aguerrissement
Tropical de la Réunion (CATR) : Parcours nautique au cap La Houssaye.

AVERTISSEMENT

Les points de vue et opinions exprimés dans ce bulletin sont ceux des auteurs signataires et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Association qui ne procède à aucune forme de censure mais s'attache à observer scrupuleusement une stricte neutralité politique et religieuse tout en autorisant tous ses membres, à titre strictement individuel, de s'engager où bon leur semble.



GÉNÉRAL (2S) HUBERT CLUSET

Bio express :

- Le Général (2S) Hubert Cluset est né le 28/10/1937 à Nancy. Saint-Cyrien de la Promotion Laperrine (56-58), il sert successivement en Algérie (59-60) puis en Mauritanie (61-63) avant de rejoindre le 13° RDP à Langenargen (63-65).
- Après l'Ecole d'Etat-major, il rejoint le 8° RPIMa où il commande la 2° compagnie (66-68, dont 6 mois à Bangui). Il est ensuite affecté au 2° Bureau du COMSUP au Sénégal (69-71) et rejoint ensuite la DPMAT/TDM, puis le Bureau Ecoles (71-75).
- Après l'Ecole de Guerre (75-77), il est affecté au 2° RPIMa en qualité de chef des STR (77-79).
- Il revient au 2 comme Chef de Corps en 1982. A l'issue de son TC, il rejoint Bordeaux et passe 6 mois au Tchad comme Adjoint Terre d'EPERVIER.
- Après une nouvelle affectation outre-mer (Adjoint Terre Antilles-Guyane, 88-90) il est affecté à l'encadrement de l'IHDN et passe 6 mois comme conseiller militaire du ministre de la Défense du Bénin.
- Il achève sa carrière comme Général-Adjoint à la Région Terre à Bordeaux (92-94).
- Il a été président de l'Amicale des Parachutistes du Sud-Ouest de 1996 à 2004.



Plus sérieusement, je terminerai en remarquant que la belle devise « Ne pas Subir » s'applique parfaitement au régiment, tout à fait à l'aise dans son environnement particulier de l'Océan Indien, où il a su se faire connaître et apprécier, dans une zone où les risques de tensions et de conflits sont élevés!

La commémoration du 70° anniversaire de la création de notre Régiment, à Tarbes, m'a permis de revoir quelques Anciens, dont le général SALVAN, et de rencontrer les « chevilles ouvrières » de l'Amicale, en particulier son Président qui, depuis 2013, milite avec succès pour une Amicale forte et unie, et Fernande BASSIRE, notre dévouée Secrétaire.

J'ai retrouvé aussi avec émotion notre drapeau et fait la connaissance de l'actuel Chef de Corps, le Colonel Fabrice MURAT.

Pleinement rassuré sur l'avenir de notre belle amicale et sollicité pour écrire le mot de l'Ancien, je n'imaginai pas qu'il serait si difficile de trier quelques anecdotes parmi mes souvenirs, moi qui avais eu le privilège de servir au « grand 2 » une première fois avant de revenir, trois ans après, le commander.

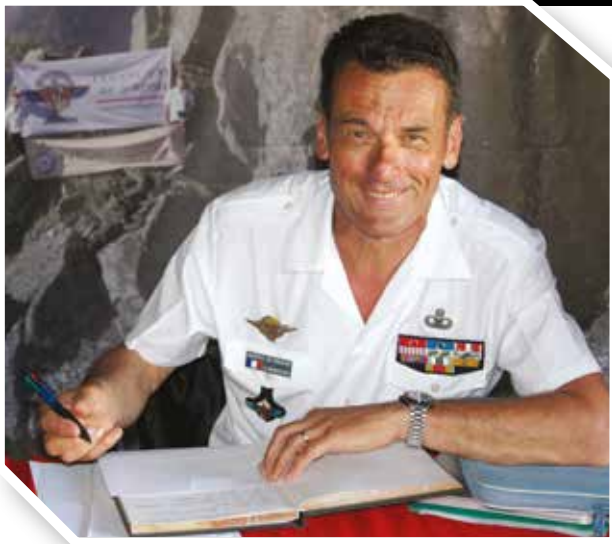
Les lieux étaient méconnaissables. Le régiment était maintenant regroupé dans un bel ensemble fonctionnel. Les petites pousses de 15 à 20 cms, surveillées par le chef de corps de l'époque comme le lait sur le feu, étaient devenues des rangées de filaos ceinturant fièrement l'emprise de Pierrefonds, tandis que la noria de camions du RSMA, déversant des jours durant des bennes de terre, avait réussi à rendre plus que fréquentable la place d'Armes, les allées et les terrains de sport. L'ensemble, fort caillouteux, proposé par Michel DEBRE, député de l'Ile, était presque devenu un coin de paradis...

Le système des compagnies tournantes, outre l'émulation intéressante qu'il procurait, donnait lieu à des situations bien particulières : beaucoup d'émotion et de respect, bien sûr, à l'arrivée de la Compagnie reconstituée quelques mois après le terrible drame du Drakkar, au Liban, qui avait coûté près de soixante morts ; bravo, mon Capitaine, pour ce beau témoignage de résilience de vos paras.

Un souvenir plus léger : un capitaine « fondu » de corps de chasse qui sonnait inconsidérément autour du bâtiment des cadres, m'avait invité au sommet du Piton des Neiges, à l'occasion de son départ. Arrivé en hélicoptère, j'avais été accueilli, au son du cor naturellement, par une compagnie en tenue de sortie, impeccablement alignée.

Les îles éparses, outre l'autonomie bienvenue accordée à de jeunes chefs de détachement, procuraient aussi leur lot de surprises. Je rappellerai seulement un exercice de largage sur Europa, où cette île ne s'était dévoilée qu'à la nuit tombante, après une longue recherche, nous épargnant un incident diplomatique en cas d'atterrissage d'urgence sur Madagascar d'un C160 chargé de parachutistes... et du Chef de Corps.

Une autre île, non française, avait eu l'honneur de notre visite : Rodrigues, balayée par un cyclone. Alerte dans la nuit, préparation par la SLA et départ dans la matinée d'un Transall afin de larguer personnel et matériels de premiers secours, et déblayer le terrain d'aviation, inutilisable. Tout ceci en présence de l'Inspecteur des Troupes de Marine, présent au 2 ce jour là...



CHERS AMIS,

Le 5 décembre dernier, notre Ami Claude Le Gaillon, membre fondateur de notre Amicale, vice-président et délégué Nord-Est, nous a quittés. Nous étions une petite délégation de l'Amicale pour accompagner sa famille le 13 décembre, lors de ses obsèques. Vous trouverez dans ce numéro un rappel de ce que fût sa carrière. Claude, nous ne t'oublierons pas ! Que saint Michel te prenne sous son aile....

Pour ce dixième numéro de l'A&P (dont un en version électronique), deux sujets me semblent mériter un « coup de projecteur ».

Tout d'abord, après 5 ans d'existence, l'Amicale tiendra enfin son assemblée générale à la Réunion, dans les locaux du « Grand 2 ». Nous devrions être quinze membres, dont 6 accompagnés de leur épouse, à faire le déplacement depuis la métropole pour être présents aux côtés du chef de corps sortant, le Colonel Fabrice Murat, et de son successeur, le Lieutenant-colonel (TA) Daniel Brunet, lors de la passation de commandement. La biographie du nouveau chef de corps se trouve également dans ce numéro.

Je dois avouer que cela n'aura pas été chose facile que d'organiser ce voyage, ni en métropole, ni à la Réunion, où l'équipe de marque de la DIDLR a dû se démener pour, malgré les incertitudes, mettre en musique un programme susceptible de plaire à tous les participants, compte-tenu des contraintes locales mais aussi des desiderata divers des uns et des autres. Mais ces tracasseries sont maintenant derrière nous et il ne nous reste plus qu'à profiter des bons moments qui nous attendent. Et tirer les enseignements, nombreux, de cette première.

Comme toujours, même si cette AG se passe loin, tous les membres de l'Amicale auront la possibilité de « participer » au travers d'une procuration qu'ils peuvent laisser en blanc ou attribuer nominativement à l'un des participants au voyage (vous en trouverez la liste dans le cahier central traitant de cette AG) ou à un adhérent domicilié à la Réunion. Quelques-uns pourront même assister via Skype.

Et, si Dieu nous prête vie, peut-être pourrions-nous envisager une prochaine édition, dans 5 ans ? Mais pour cela, il faudra que l'Amicale existe toujours ! Et bien que je sois un optimiste convaincu, je dois avouer que le peu d'empressement de certains à renouveler leur adhésion (par choix ou par procrastination) me laisse un goût amer dans la bouche.

En 2015, nous étions 277 adhérents à jour de leur cotisation, 215 en 2016, 205 en 2017 et, au 31 janvier 2018, seules 122 personnes avaient renvoyé leur bulletin de renouvellement, malgré plusieurs rappels. Pensant que, peut-être, la fiche de réinscription incluse dans l'A&P N° 9 (uniquement électronique) avait échappé à certains, nous avons décidé de l'inclure à nouveau dans ce numéro papier, peu de temps avant l'AG ! Car il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Nous avons la chance que notre Régiment continue à figurer à l'Ordre de bataille de l'Armée de Terre. Je pense qu'il mérite mieux qu'un « oubli temporaire » ou un « silence honteux », et ceci d'autant plus que l'autre Amicale, l'ANAPG2, est dissoute depuis la fin de l'an passé et que nous sommes les seuls maintenant à porter la mémoire de nos Anciens tombés ou blessés au Champ d'Honneur.

Alors réagissons ! Individuellement d'abord, en ne reportant pas aux « calendes grecques » le paiement de notre cotisation lorsqu'arrive le moment de le faire, toujours le même, la fin de l'année ou le mois de janvier !

Collectivement ensuite, en nous assurant autour de nous que ceux qui pourraient ne pas avoir reçu l'information ou qui auraient quelque propension à « oublier » soient sensibilisés à l'impérieuse nécessité de participer à l'œuvre collective de mémoire et de soutien à ce beau Régiment si cher à notre cœur.

GÉNÉRAL (2S) JEAN-CONSTANT BRANTSCHEN





Toutes nos félicitations mon colonel pour ces 5 galons pleins !

La passation de commandement approche déjà. Je serai relevé le 09 juillet prochain par le lieutenant-colonel (TA) BRUNET, qui connaît bien le régiment pour y avoir servi à deux reprises, à la 1^{ère} CIE et au bureau opérations instruction. La passation sera aussi l'occasion de vous recevoir chez vous, au sein de votre régiment lors de l'assemblée générale de l'amicale. Nous serons heureux de vous accueillir à la Réunion pour partager d'agréables moments, entre Jeunes et Anciens rassemblés autour de leur drapeau.

Quelques nouvelles du 2^e RPIMa : après avoir enduré deux cyclones sur la Réunion depuis janvier, le régiment poursuit ses missions de coopération, notamment en Zambie et à Madagascar ou encore de protection-surveillance sur les îles Eparses où les détachements possèdent désormais des embarcations d'interception en mer. L'exercice OXIDE 2017 a aussi été l'occasion de s'entraîner avec les troupes parachutistes sud-africaines, alors que l'exercice PAPANGUE 2018 a rassemblé à la Réunion l'ensemble des forces armées des pays de la Commission de l'Océan Indien. Enfin le 2^e RPIMa a récemment reçu ses premiers HK416 en remplacement des FAMAS, alors qu'il sera enfin équipé du système FELIN fin 2018.

J'accueillerai ceux qui viendront de métropole avec grand plaisir en juillet prochain au sein du quartier CBA DUPUIS.

COLONEL MURAT

« **L'Ancre et le Papangue** » me procure l'occasion de vous donner quelques nouvelles de votre régiment et de vous dire à nouveau combien nous apprécions votre soutien.

Je tiens à remercier le général Brantschen, notre président, pour son investissement permanent auprès du 2, pour son écoute et ses conseils et finalement pour nos relations simples, amicales et sincères. Je remercie aussi Paul Villatoux, notre « historien » du Grand 2 pour son appui sans faille aussi bien pour le Z'INFO2 que pour la commémoration du 70^{ème} anniversaire.

L'ANAPG2 s'est dissoute, le régiment perd une de ses amicales, laissant auprès du 2^e RPIMa la seule amicale des Anciens du 2. Rappelons-nous que pendant plus de 20 ans, nos Anciens de l'ANAPG2 ont soutenu et entouré notre régiment. Je les en remercie au nom du « Grand 2 » et les appelle, pour ceux qui le souhaitent, à poursuivre leurs activités associatives et patriotiques derrière le drapeau de l'AA2, le drapeau de l'ANAPG2 rejoignant désormais la salle de traditions du régiment.

« **NE PAS SUBIR** ».



LE COL DU CORBEAU

La presse magazine métropolitaine annonce en première de couverture : « *La 10^e division parachutiste retourne en Grande Kabylie pour cette fin d'année* ». Ce titre donne l'impression que nous allons nous reposer pendant quatre mois. La réalité est tout autre. Après trois mois d'opération dans le Sud oranais, nous venons de profiter de quinze jours en base arrière pour nous reposer, nous entraîner et préparer les prochaines missions. Nous devons relever une compagnie du 1^{er} REP qui, à son tour, va prendre quelques jours de repos dans sa base arrière à Zéralda.

Il est cinq heures du matin. La compagnie est alignée sur la place du village de Bouharoun ; le capitaine donne les dernières instructions. Nous montons par groupes de quatorze dans des camions de la marque Simca avec armes et musette TAP. Nos autres paquetages sont chargés dans les deux derniers camions. Nous partons pour trois ou quatre mois dans la neige en Grande Kabylie.

Nous roulons en direction de Tizi Ouzou. Vers dix heures du matin, nous quittons la route goudronnée pour progresser sur les petites routes de montagne qui se transforment progressivement en chemins de boue et de neige. À plusieurs reprises, nous devons descendre et installer les plaques d'envol sous les roues des camions afin de les sortir des ornières. Plus nous avançons, plus la piste est étroite et dangereuse. Pour prendre les virages, les chauffeurs sont obligés de manœuvrer. Après avoir atteint un col, nous entamons la descente avec prudence. Dans un virage difficile, le chauffeur du dernier camion a voulu manœuvrer trop violemment et son véhicule a quitté la piste par l'arrière et basculé dans le ravin ! Le chauffeur et l'un de nos camarades trouvent la mort. Très rapidement, notre section assure la sécurité pendant que le reste de la compagnie répartit le matériel du camion accidenté dans les autres véhicules. Les corps de nos deux camarades sont transportés à l'arrière de la *Jeep* du capitaine.

Après plusieurs heures de progression sous la neige et dans la boue, il n'est plus question de rouler ; nous devons continuer à pied en direction de notre objectif. Chacun d'entre nous se charge de trente à quarante kilos d'équipements et de matériel. Durant quatre heures de marche, la progression est pénible. Enfin, nous arrivons dans cette petite clairière inhospitalière où nous allons installer notre base opérationnelle avancée (BOA) pour quatre mois. Nous sommes au col du Corbeau, isolés au sein d'une épaisse forêt. La lumière a beaucoup de mal à pénétrer ; dès dix-huit heures, la nuit commence à tout envahir.

Pendant ces quatre mois, nous allons ratisser le secteur de long en large. De jour comme de nuit, nous menons des opérations, nous montons embuscade sur em-



L'auteur, Paul Cheyrouze, en Algérie.

buscade. Nous fouillons et contrôlons les villages. Toutes ces micro-opérations font partie de la stratégie du plan *Challes*. Au PC *Artois*, le colonel Le Mir a installé ses « *grandes oreilles* » pour diriger le régiment et être à l'écoute des compagnies réparties dans la région. Les résultats de ces opérations paraissent très limités. Les équipes de rebelles que nous accrochons sont modestes : de cinq à dix combattants, sauf à deux reprises. Une première fois alors que nous intervenons pour sauver une section des troupes de secteur tombée dans une embuscade et retranchée dans un village abandonné. Une seconde fois où c'est à notre tour de nous faire piéger dans une embuscade dont le résultat - si elle avait été mieux organisée - aurait pu être catastrophique.

Pour chaque mission, nous partons pour plusieurs jours et intervenons dans un rayon de cinquante kilomètres de notre BOA.

Un matin de fin octobre, alors que cela fait trois jours que nous opérons, un message radio nous annonce que notre base opérationnelle avancée, le col du Corbeau, a été attaquée par un groupe de rebelles. Le lieutenant Thiebault est tombé sous les balles des assaillants en résistant à cet assaut. Ce jeune lieutenant venait de rejoindre notre compagnie pour en prendre le commandement. Son rêve d'officier parachutiste était de commander une compagnie de combat. À plusieurs reprises, il avait insisté auprès du colonel Le Mir pour obtenir cette

affectation. Alors qu'il était responsable des liaisons radio pour l'ensemble du régiment, l'envie de diriger des hommes au combat avait motivé son choix de devenir officier parachutiste.

Les camions viennent nous chercher et, après trois heures de transport, nous débarquons sur notre base avancée. Nous mettons en place un périmètre de sécurité. En fin de matinée, le père Delarue, aumônier du régiment, nous rejoint. Une cérémonie religieuse est célébrée. La *Prière du Para* est lue par un camarade. Après l'intervention de l'aumônier, nous présentons les armes et entonnons La *Marseillaise*. En fait, nous ne la chantons pas ; nous la hurlons. C'est dans ces moments-là que nous donnons de l'importance à notre hymne national. La puissance de nos voix transmet un message aux rebelles qui sont retranchés dans la forêt. Nous allons les retrouver. L'émotion nous prend les tripes et nous chantons de plus en plus fort. Enfin, dans un silence pesant et émouvant, nous rendons les honneurs à ce jeune lieutenant. Quatre de nos camarades portent le cercueil et le chargent sur un camion. Nous sommes tous alignés le long du trajet et présentons les armes. Nous sommes psychologiquement marqués par ce drame.

Nous avons commis une erreur en laissant notre base opérationnelle avancée sans une équipe chargée de la sécurité. Une erreur que nous venions de payer très cher. Avant nous, la Légion laissait une dizaine d'hommes pour assurer la sécurité en

l'absence du reste de la compagnie. Nous avons cru que le secteur était pacifié. Cinq jours plus tard, nous devons repartir, le capitaine Marchal décide de laisser dix hommes sur place et de piéger l'entourage du site. Le lieutenant Tacchella et le sergent-chef Fort s'organisent. L'un porte une vingtaine de grenades et l'autre les détonateurs. Je les accompagne pour assurer leur protection pendant qu'ils installent les pièges en travers des pistes.

Nous sommes tous les trois à environ un kilomètre de notre base et cela fait trois heures que nous piégeons méthodiquement le secteur. Tout ce travail est exécuté en silence. Soudain, le lieutenant me fait un signe, m'encourageant à écouter un bruit suspect. Je dresse l'oreille et je scrute en direction du bruit. Je vois arriver dans notre direction un individu en tenue militaire, équipé d'un fusil de guerre. Il faut très rapidement prendre une décision. Si nous le laissons passer, nous prenons le risque de voir arriver derrière lui un important groupe de rebelles... et nous ne sommes que trois ! Le lieutenant me fait signe d'intervenir. Une rafale de mitraillette met fin à la mission de ce voltigeur. Le sergent-chef Fort appelle par radio la section d'alerte et, rapidement, nous sommes une trentaine. Deux camarades me chargent sur le dos le corps du rebelle que nous allons exposer sur la place publique du village le plus proche. Le GMC roule pendant environ trente minutes et, sans attendre, nous déposons le corps de ce malheureux sur la place centrale de ce village. C'est un avertissement pour tous. Nous restons quelques jours au col du Corbeau. À tour de rôle, nous assurons la garde.

En plein hiver et dans la forêt, les nuits sont noires, la lune ne pénètre pas et notre vue a beaucoup de mal à s'adapter. La nuit, la peur me gagne dès que j'entends des bruits qui ressemblent à des déplacements. Mon cœur bat de plus en plus fort ; j'ai l'impression que ces battements s'entendent à l'extérieur de ma poitrine. Appuyé contre un arbre, prêt à déclencher une rafale, j'écoute l'avancée des pas et, au moment où je décide de faire sauter la sécurité de mon arme, je vois passer un sanglier suivi de ses marcassins ! Retour au calme pour mon cœur. Dès le lendemain en fin de journée, nous repartons en camion pour trois heures de piste, suivies à la tombée de la nuit d'une longue marche sous la neige. La progression est lente et la nuit nous oblige à marcher avec les distances de sécurité réduites. La densité de la forêt ne facilite pas notre avancée. À l'approche d'un village, le chef de section décide de faire une pause. Nous nous installons dans le cimetière. Nous sommes tous équipés de tentes *Puncho* et

nous nous protégeons le mieux possible. Pourtant, la neige fondue trouve toujours un passage... Peu à peu, l'humidité envahit nos vêtements. Après deux heures de repos, nous repartons pour enfin nous mettre en embuscade au-dessus d'une piste qui semblait très utilisée, protégée par une allée d'arbres. Nous passons le reste de la journée à scruter l'horizon de nos jumelles afin de rechercher le moindre mouvement suspect.

Le lendemain, nous nous déplaçons en ratisant tout un secteur. Nous sommes à la recherche de caches d'armes. Le moindre fourré est transpercé à la baïonnette. Nous nous dirigeons vers un village dont nous avons déjà surveillé les habitants. Plus nous approchons, plus nous percevons clairement des hurlements de femme ! La décision est prise d'investir le village par surprise afin de savoir d'où viennent ces cris. Deux voltigeurs rentrent dans la *mechta* et tombent sur une femme qui est en pleines contractions avant d'accoucher.

Par radio, nous faisons appel à l'infirmier de la compagnie, évidemment plus au fait de la médecine de guerre que du travail de sage-femme ! Pendant que nous assurons la sécurité autour du village, il intervient auprès de cette pauvre femme pour que son accouchement se passe dans les meilleures conditions. Enfin, les cris de cette femme sont remplacés par des cris de bébé ! À la porte de la *mechta*, notre infirmier apparaît avec un enfant dans ses bras. Nous nous sommes ensuite longtemps posé une question : la maman allait-elle annoncer un jour à son enfant que c'était un parachutiste qui avait facilité sa venue au monde ?

Avant de repartir, certains camarades donnent à la maman du lait en tube que nous avons souvent en plus de nos rations. L'infirmier explique à la nouvelle maman qu'il faut, pour protéger la santé de son petit, faire bouillir l'eau avant de la consommer...

Nous sommes au mois de décembre et tout le régiment est en opération. Nous devons boucler toute une région boisée où des mouvements ont été repérés par l'aviation de l'armée de terre. Pendant la journée, nous ratissons en direction d'une autre compagnie qui assure le bouclage. La nuit, chaque section est en embuscade dans son secteur, pendant que l'aviation large des lucioles accrochées à de petits parachutes. Ainsi, la forêt de chênes-lièges est éclairée, ce qui nous permet de mieux surveiller notre zone d'intervention. Le 31 décembre vers minuit, en plus des lucioles, un feu d'artifice est tiré à l'horizon. Je suis équipé d'un poste radio PP8 et, en changeant de canal, je capte *Radio Luxembourg*. Le colonel avait organisé une liaison radio pour que nous

puissions recevoir un message de bonne année en provenance de métropole ! Une bonne surprise.

Le 1^{er} janvier, un hélicoptère nous dépose un prisonnier qui a révélé, lors d'un interrogatoire, la présence de caches dans notre secteur. Très rapidement, nous nous organisons pour l'accompagner tout en sécurisant notre déplacement pour ne pas tomber dans une embuscade. Après une bonne heure de marche, le prisonnier marque un arrêt et nous montre un gros fourré. Nous lui donnons l'ordre de dégager l'entrée de la cache. Après avoir gratté le sol, il dégage une planche et un trou d'une largeur d'un mètre fait apparaître l'entrée du « *trou Viet* » : une petite entrée qui donne sur une vaste salle souterraine. Avant de pénétrer, nous lançons des avertissements en arabe pour encourager les personnes qui seraient à l'intérieur de se rendre. Pas de réaction, nous pénétrons dans cette cache où sont entreposés des médicaments et du matériel chirurgical ; un hôpital de campagne prêt à être utilisé !

Nous vidons le contenu de cette cache avant de la faire exploser pour la rendre inutilisable.

Le prisonnier ne nous paraissait pas à l'aise à l'approche de ce secteur et nous l'interrogeons pour en savoir plus. Il nous informe qu'il y a une autre cache dans les environs mais qu'il ne se souvient plus exactement de son emplacement. Notre insistance lui fait ressurgir des souvenirs et nous nous remettons en route derrière lui, sûrs de sa collaboration.

Nous approchons d'un village qui avait été évacué. Notre informateur nous explique que dans une des *mechtas*, l'ouverture d'une cache se trouve sous le foyer au centre de la pièce principale. Nous rentrons dans le petit village par le haut et dix de nos camarades assurent la protection de ceux qui vont rentrer dans les maisons. Une petite *mechta* nous est désignée mais nous décidons de fouiller tout le village. Les braises sont encore chaudes. Des hommes ont passé la nuit sur place. Nous écartons les braises et, au centre, en grattant, apparaît une plaque métallique qui dissimule l'entrée de la cache. Nous donnons l'ordre au prisonnier de rentrer en premier et de nous sortir tout ce qui s'y trouve : un stock important d'armes et de munitions. De quoi équiper une compagnie pour plusieurs mois ! Nous demandons un hélicoptère et nous chargeons la totalité du matériel découvert. Nous en profitons pour renvoyer le prisonnier aux mains des services de renseignement.

PAUL CHEYROUZE

DU NOUVEAU DANS LA DÉFENSE DU CANAL DU MOZAMBIQUE

Dans un contexte caractérisé par le développement de menaces transnationales dans la zone du canal du Mozambique, la convoitise attisée par les ressources naturelles réelles ou supposées et par des préoccupations sans cesse plus marquées en faveur du respect de l'environnement, l'affirmation de la souveraineté française sur les îles Éparses est plus que jamais un impératif stratégique.



Le B2M Champlain lors de son arrivée à La Réunion. (Photo Ludovic Douvry)

Les îles Éparses sont constituées de l'archipel des Glorieuses et des îlots Juan de Nova, Europa et Bassas da India dans le canal du Mozambique ainsi que du récif de Tromelin au nord-ouest de l'île de La Réunion. Si elles sont rattachées administrativement au territoire des terres australes et antarctiques françaises (TAAF), leur défense est assurée depuis 1973 par les moyens interarmées des Forces armées de la zone sud de l'océan Indien (FAZSOI). C'est ainsi que des détachements de quatorze parachutistes du 2^e régiment de parachutistes de l'infanterie de Marine basé à Saint-Pierre de La Réunion se succèdent tous les quarante-cinq jours environ sur Juan de Nova et Europa ; quatorze légionnaires du détachement de liaison étrangère de Mayotte (DLEM) font de même sur les Glorieuses.

DE NOUVEAUX MOYENS

Les relèves se font par voie aérienne. Après plus de quarante ans de bons et loyaux services, le Transall mis en œuvre par l'escadron de transport (ET) 50 Réunion – nouvelle dénomination de l'ETOM 50 depuis juillet 2012 – a laissé place au Casa 235-300 au cours du second semestre 2015, le temps pour le génie de l'air de procéder à la mise aux normes des pistes de Juan de Nova et de Glorieuses ainsi qu'à une nouvelle réhabilitation de la piste d'Europa. Un véritable plan d'opérations a ainsi été conduit par l'état-major des FAZSOI afin de coordonner l'action de toutes les entités mises à contri-

bution pour permettre la mise en conformité du terrain avec les normes d'emploi du nouvel appareil : mission « Granulats » pour livrer avec le bâtiment de transport léger (Batral) *La Grandière* les matériaux de comblement et chantiers lourds réalisés successivement par le 19^e régiment du génie puis le 25^e régiment du génie de l'air (unique unité détentrice des savoir-faire liés aux pistes aériennes permanentes), le tout avec l'appui et le soutien des détachements de souveraineté ainsi que des soutiens communs.

Sachant que les charges offertes par le Casa (3 tonnes de fret et de passagers dans les conditions des relèves) sont moindres comparées à la capacité du Transall, il a également fallu procéder à des adaptations du matériel (groupes électrogènes, tracteurs, osmoseurs, etc.) présent sur les îles Éparses ainsi qu'à la réduction de l'empreinte logistique. Selon le général Reignier, Commandant supérieur (COM-SUP) des FAZSOI entre 2014 et 2017, « les Casa en terme d'élongation suffisent. Ce qui pose problème c'est la capacité d'emport du Casa. Nous avons géré ce changement d'aéronef en multipliant les rotations. Tandis qu'auparavant, on chargeait dans le Transall la relève avec le fret, on embarque aujourd'hui avant tout la relève et nous dédions un vol particulier à ce que l'on appelle la « mission logistique », c'est-à-dire l'entretien sur l'île et éventuellement un peu de ravitaillement... On a obtenu ainsi du potentiel supplémentaire auprès de l'armée de l'Air

qui a bien compris qu'il fallait s'y rendre plus souvent ».

En outre, dans le cadre de la surveillance maritime du canal du Mozambique, la Marine nationale déploie désormais régulièrement depuis Dzaoudzi un Falcon 50M mis en œuvre par le personnel de la Flottille 24F. Avec ses capteurs et son rayon d'action de 1 500 nautiques en patrouille, cet appareil de surveillance maritime s'avère particulièrement bien adapté pour mener des missions de recherche de renseignement, de secours en mer, de lutte contre les pollutions maritimes, de police des pêches et de lutte contre les trafics illicites.

Le retrait, en mai 2016, du Batral *La Grandière*, chargé du transport logistique lourd et du ravitaillement des îles du canal du Mozambique, a par ailleurs entraîné un trou capacitaire de quelques mois compensé seulement depuis l'été 2017 avec l'arrivée du bâtiment multi-missions (B2M) Champlain, qui ne possède pas de capacité amphibie. Il dispose cependant une importante capacité d'emport et se révèle apte aux missions de surveillance maritime.

DE NOUVELLES MENACES

Malgré les périodiques rumeurs de désengagement militaire, le maintien de la souveraineté française sur ces confettis d'empire est plus que jamais à l'ordre du jour. La mission opérationnelle des « Robinsons » des îles Éparses consiste en premier lieu à affirmer la présence française sur ces territoires. Des patrouilles fréquentes et aléatoires, de



Le Casa lors d'un poser d'assaut sur Juan de Nova.

jour comme de nuit, sont ainsi réalisées par le gendarme accompagné d'un personnel du détachement. Cette mission de souveraineté se décline par ailleurs en différentes missions complémentaires consistant notamment à entretenir l'infrastructure de chacune des îles, à surveiller les abords et l'intérieur des terres, à renseigner le COMSUP sur la situation locale (intrusions, activités illégales...), à assister le représentant de l'autorité administrative ou judiciaire (gendarme) et à protéger la réserve naturelle.

En cas d'agression, il est impératif de mettre en œuvre le plan de protection, de participer à la mise en œuvre du plan de défense et d'accueillir les renforts.

Si une attaque de type militaire est devenue au fil du temps moins probable bien que toujours possible, d'autres menaces envers nos territoires de l'océan Indien sont apparues parmi lesquelles des intrusions qui, sous diverses formes (pêche, immigration illégale, narcotraffic, etc.), sont régulièrement constatées, tandis que la piraterie a sévi à proximité avant d'être contenue par un important dispositif international. Il en résulte une multiplication des risques, écologiques ou sécuritaires. Selon le général Reigner, « la menace qui a bouleversé un peu tous les scénarios est la pêche illégale à la fois sur Glorieuses et sur Juan de Nova, Europa étant épargnée compte tenu des fonds qui sont très importants et de l'absence de barrière de corail. Nous avons été amenés d'abord à faire ce constat, un peu dépités de voir ces pêcheurs nous narguer et piller nos ressources halieutiques, notamment les fameuses holothuries (concombres de mer) recherchées par les Asiatiques. Nous avons fait ce constat avec la préfecture des TAAF et, fort de leur soutien, nous avons obtenu un accord avec l'état-major des armées pour mettre en place des embarcations à moteur de type Zodiac sur Glorieuses pour intervenir sur l'îlot du Lys qui sert de zone refuge aux pêcheurs, mais aussi sur Juan de Nova à compter de janvier 2018. C'était extrêmement frustrant de voir les feux de camp des pêcheurs qui le soir se reposaient

sur l'îlot du Lys, après une journée de pêche illégale sous nos yeux. On a trouvé des mégènes monégasques qui ont financé ces moyens, Monaco étant très impliqué dans la sauvegarde de la biodiversité »

UN EXERCICE ANNUEL

La mise en condition opérationnelle des personnels détachés sur ces îles ou chargés de les ravitailler implique à la fois un entraînement de routine ainsi que des exercices interarmées de plus ou moins grande ampleur. Ces derniers ont fortement évolué depuis plusieurs années et supposent désormais la participation de toutes les administrations impliquées dans la défense de ces îles. Le général Reigner souligne à cet égard : « il s'agit désormais d'un exercice annuel «inter-administrations» : nous l'organisons avec nos camarades de la Gendarmerie, profitons du passage d'un bâtiment de la Marine nationale et cela donne l'occasion aux parachutistes de sauter sur l'île. Il s'agit donc d'exercices d'une toute autre ampleur et très différents de ce qui se faisait autrefois. Il n'en reste pas moins que ce type d'exercices est consommateur de moyens : aller faire un exercice sur Glorieuses à partir de Mayotte nécessite ainsi d'acheminer nos parachutistes et nos avions à Mayotte et de mettre un bateau en sécurité autour de Glorieuses. »

PAUL VILLATOUX

Un grand merci à Ludovic Douvry pour ses magnifiques photos de l'Astrolabe et du B2M Champlain



Le patrouilleur polaire des TAAF L'Astrolabe est récemment intervenu à plusieurs reprises dans la zone des îles Eparses. (Photo Ludovic Douvry)



CLAUDE LEGAILLON

Le 5 décembre 2017, Claude Legaillon nous a quitté.

Le mercredi 13 décembre 2017, nous étions quatre Anciens du 2^e RPIMa, Philippe Bény et Jean Brantschen, anciens chefs de corps, Serge Després qui portait le Drapeau de l'Amicale et Jean Haralambon, dans son éternelle tenue camouflée AFN avec son fanion du Commando, pour accompagner notre Ami Claude Le Gaillon vers sa dernière demeure.

L'UNP nous avait fait l'amitié d'envoyer le Drapeau de l'Oise et le Drapeau de l'AMCI (anciens des camps para d'Idron). Les Médailleurs Militaires de l'Oise étaient également présents avec une délégation de 3 personnes et leur Drapeau. Le temps était à l'unisson de notre tristesse mais une chose est certaine, cette présence significative de l'Amicale a beaucoup touché Monique, Laurence et Isabelle ainsi que leurs proches.

Pour ceux qui ne le connaissaient pas bien, voici un résumé de ses états de service :

Né le 11 avril 1938 à Beyrouth, Claude s'est engagé à 18 ans à la 1^{re} demi-brigade de parachutistes à Bayonne. Il effectue ses classes à Mont de Marsan, passe son brevet para à Pau et réalise un stage pré-AFN à Bayonne. Affecté à la 3^e compagnie du 8^e RPC en Algérie, il est cité à l'ordre du corps d'armée en qualité de grenadier voltigeur lors de la bataille du djebel Kiffen le 15 juin 1957. Désigné en novembre 1957 pour rejoindre le GCCPM à Madagascar, il effectue ses pelotons de caporal puis de sergent. Après un séjour de 30 mois, il est affecté au GI.BPOM de Mont de Marsan. Muté à Bayonne comme instructeur au commando pré-AFN, il rejoint en décembre 1961 le 2^e RPIMa à Tébessa puis dans la région de Philippeville avant d'être cité à l'ordre de la Brigade en qualité de chef de groupe. Lors d'un départ en opération, il reçoit l'ordre de son CDU, le capitaine Logoz, de prendre le commandement de la section Noir 4, commandement qu'il conserve jusqu'au retour en métropole et la dissolution du régiment à Saint-Avoid le 15 juillet 1962.

Avec d'autres sous-officiers du 2, il participe à la formation du groupement d'instruction (GI) du 3^e RPIMa à Castelnaudary puis est affecté à la 11^e compagnie du 8^e RPIMa. Nommé adjudant, il se voit conférer la médaille militaire à 29 ans. Après diverses autres affectations, il quitte l'armée après vingt-cinq ans de service au grade d'adjudant-chef.

Pour les appelés parachutistes qui ont servi sous ses ordres, c'était un chef qu'ils auraient suivi jusqu'en enfer s'il le leur avait demandé.

Particulièrement attaché à son Régiment, il fait partie de ceux qui, en mars 2013, décident de recréer une Amicale des Anciens du 2^e RPIMa, devenant ainsi Membre fondateur. Il se dévoue au sein de cette Amicale, assumant la fonction de Délégué Nord-est, organisant des activités à Fréjus, portant le Drapeau lorsqu'il le faut, et gérant la partie métropolitaine de la boutique de l'Association, soutenu dans toutes ses activités par son épouse Monique.

RIP, Claude, nous ne t'oublierons pas.

MICHEL LEGALE

C'est en 1950, seulement âgé de 18 ans, que Michel LEGALE s'engage au titre de la 1^{ère} Demi Brigade de Parachutistes Coloniaux à Meucun. Il enchaîne ensuite un séjour en Indochine au 5^e BCCP devenu 5^e BPC sur la fin de son séjour. Soldat valeureux il y obtient 3 citations avec la croix des TOE et la Médaille Militaire.

Il enchaînera ensuite Dakar avec le 4^e BCCP puis l'AFN avec le 2^e RPIMa en 1959, où il sera blessé lors d'une opération, ce qui lui vaudra une nouvelle citation et une croix de la Valeur Militaire. Il repartira de nouveau à Dakar, cette fois au 7^e RPIMa. Il terminera sa carrière comme Caporal Chef en 1965 à Bayonne au 1^{er} RPIMa.

Soldat d'élite, titulaire de 4 citations, blessés 3 fois il était également Chevalier de la Légion d'Honneur.

Suite à une douloureuse et longue maladie qui ne lui permettait plus depuis 2014 de se déplacer, Michel est décédé le 4 Avril dernier. Lors de ses obsèques à Orist le 6 Avril, le Drapeau de la Délégation du Sud-Ouest de notre Amicale était présent. Ce fut le Général BORDRON qui y lut son éloge mortuaire, y précisant que Michel avait servi sous les ordres de Généraux prestigieux tels que les Généraux LANGLAIS, CORTADELLAS et FRANCESCHI. RIP, que St Michel t'accueille sous ses ailes.

PHILIPPE SCHAEFER

Le 27 mars 2018 le Lieutenant-colonel (er) Philippe Schaefer nous a quittés.

Saint-Cyrien de la promotion « Serment de Quatorze » (1963-1965) le lieutenant Philippe Schaefer sert, de 1970 à 1971, dans une unité de la CPIMa au Tchad. Premier officier saint-cyrien à y être décoré, il fait preuve d'un allant et d'une combativité que soulignent son ancien adjoint le major Malher et tous ses anciens parachutistes. Le capitaine Philippe Schaefer est le premier commandant d'unité de la première compagnie du 2^e RPIMa nouvellement implanté à la Réunion. Son fanion se trouve dans la salle d'honneur du régiment.

Après la Réunion, le capitaine Schaefer est muté au 13^e RDP à Langenargen. Après de nombreuses autres affectations et un passage par la diplomatie comme Premier Conseiller à l'ambassade d'Haïti, il entre dans la préfecturale, notamment comme Sous-Préfet de Saint-Pierre, puis termine sa carrière comme Préfet à Marseille. Amoureux de la Réunion, il épaula son épouse dans la création d'une association « Université Pour Tous du sud » qui réunit bientôt 800 adhérents. Il laisse à tous ses nombreux amis le souvenir d'un homme droit au regard clair et au sourire malicieux.

Le samedi 31 mars une cérémonie d'adieu s'est déroulée au funérarium de Saint-Pierre devant plusieurs centaines de personnes, en présence de son épouse et de ses enfants. L'Amicale des Anciens du 2^e RPIMa est présente avec son Délégué Jean-Louis Tirano ainsi que la section de la Réunion de l'Union Nationale des Parachutistes avec son président Yves Millet. Le Général de corps d'armée Maurice Quadri, ami d'enfance des époux Schaefer, adresse quelques mots pour dire l'amitié qui le lie à Philippe. Les maires de Saint-Pierre et du Tampon, le député de Saint-Pierre et le Sous-Préfet lui rendent un hommage appuyé et émouvant dans l'esprit de simplicité et d'humour qu'il souhaitait.

Le lieutenant-colonel Philippe Schaefer était Officier de la Légion d'honneur, Commandeur dans l'Ordre National du Mérite, et titulaire de trois citations.

MICHEL BARJOLIN

GÉNÉRAL ROBERT GAGET

Nous apprenons également la disparition, le 16 mars 2018, du général Robert Gaget qui avait débuté dans la carrière des armes comme deuxième classe, au sein du 2^e bataillon colonial de commandos parachutistes (BCCP).



Le Capitaine Schaefer défilant à Saint Pierre à la tête de la 1^{ère} compagnie



Les drapeaux de l'A2 et de l'UNP/R entourent Philippe Schaefer





MOT DU PRÉSIDENT POUR L'AGO

Chers amis,

Déjà la 5^e AGO de notre jeune Amicale ! Et pour la première fois à la Réunion où se trouvent un quart des membres actifs en 2018. Ils méritaient bien que, à quelques uns, nous fassions l'effort de nous déplacer. Nous serons quinze membres métropolitains et six accompagnants. Et je sais que pour personne ce ne sera un « effort » mais bien une immense joie que de voir ou revoir le régiment actuel et les amis qui vont nous accueillir.

D'avance je remercie tous ceux qui seront, de près ou de loin, impliqués dans cette activité, en commençant par le chef de corps du Régiment et le commandant du GSBDD, qui assurera une bonne part de notre soutien, ainsi bien sûr que tous leurs subordonnés.

Je n'oublie pas non plus le délégué IDLR et les quelques personnes qui l'ont aidé à préparer ce séjour.

Peu de sujets contentieux à l'ordre du jour, l'Amicale reposant sur des bases saines et ayant trouvé un rythme de croisière. Ce qui n'est pas forcément bon signe pour son Président qui doit s'interroger sur l'avenir !

CONVOCATION


L'assemblée générale Ordinaire de l'Amicale des Anciens du 2^e RPIMa (exercice 2017) aura lieu le mercredi 11 juillet 2018 à partir de 09:00 (à confirmer) dans les murs du 2^e RPIMa, au quartier Chef de Bataillon DUPUIS.

**Seuls les membres à jour de leurs cotisations au début de l'AG pourront prendre part aux délibérations.
Ceux qui ne pourront être présents auront la possibilité de s'exprimer en votant par procuration (formulaire joint).**

ODJ AG 2018

- In Memoriam
- Mots d'accueil du Président et du Chef de Corps.
- Rapport Moral du Président - Approbation
- Activités 2017/2018
- Bilan Financier - Quitus
- AG 2019
- AG 2020
- A&P électronique ? Repasser à 2 numéros papier sous enveloppe financière ?
- Diminution à 25 € de la cotisation à l'Amicale pour ceux qui prennent en même temps la cotisation UNP ?

Sujets divers non soumis au vote (à adresser à notre secrétaire).
1 - Quel avenir pour notre Amicale ?

 il devrait être possible d'établir une liaison **Skype** depuis la Réunion vers huit (8) ordinateurs afin de permettre à quelques personnes de métropole de suivre l'AG en direct. Les membres intéressés se feront connaître auprès de notre secrétaire.
Les regroupements locaux sont encouragés.





En dehors des 14 adhérents de métropole qui se rendront à la Réunion et dont la participation est déjà connue, la Procuration doit être remplie par tous ceux qui souhaitent « voter » et le bulletin de Participation par les membres de la DIDLR pour faciliter l'organisation des activités.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL (POUR INFO DIDLR) :

- Arrivée Jour J-2 (samedi 07/07), récupération par autocar (GSBDD), installation...
- J-1 : AD, repos... Déjeuner ou dîner au restaurant Le Cap Méchant (entre 16 et 22 €/personne)....
- J : PASCOM (lundi 09/07)
- J+1 : Visite Volcan et cité du Volcan (8€/personne). Déjeuner à la Diligence (25€ /personne tout compris)
- J+2 : AG pour les membres,
 - Visite pour les accompagnants (domaine du Café grillé 7€/personne),
 - Cérémonie militaire (Remise de Décoration, Dépôt de Gerbe, remise du drapeau ANAPC2)
 - Déjeuner à l'ordinaire (7,5€/personne)
 - Soirée Amicale (25€/personne)
- J+3 : Journée AD
- J+ 4 : (13 juillet 16:00), cérémonie de la fête Nationale à Saint Pierre avec le Régiment.
- Autres jours : AD
- J+10 : Retour Aéroport (GSBDD)



BULLETIN DE PARTICIPATION (POUR LES MEMBRES DE LA DIDLR) ⁽¹⁾

M, Mme (nom, prénom) : participera à :

- La PASCOM, accompagné de personne(s)
- La sortie au Volcan accompagné de personne(s)
- L'Assemblée générale et la cérémonie à suivre
- La visite du domaine du café grillé (accompagnants personne(s))
- Le déjeuner à suivre à l'ordinaire accompagné de personne(s)
- La soirée Amicale, accompagné de personne(s)

Je joins un chèque d'un montant de €

Signature :

Ou je réglerai lors de ma première activité



PROCURATION ⁽¹⁾

Pour ceux qui ne seront pas présents, il vous est possible de remplir la procuration ci-dessous et de la retourner à notre Secrétaire avec votre bulletin réponse pour les personnes concernées(DIDLR).

Je soussigné , à jour de ma cotisation 2017 **(2)**,

donne procuration à **(3) (4)**

pour me représenter et voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018 (exercice 2017) du 11 juillet 2018.

Date Signature :

⁽¹⁾ Bulletin réponse et/ou procuration à renvoyer **pour le 15 Juin terme de rigueur** à :

Mme F. BASSIRE, 110 chemin Alexandre Sery - PK 17 97430 Le TAMPON

⁽²⁾ Vous pouvez encore joindre votre bulletin d'adhésion et votre chèque (2017 et/ou 2018) au présent document.

⁽³⁾ Vous pouvez donner procuration à l'un des membres faisant le déplacement (cf. listing) ou résidant à la Réunion sous réserve qu'il en soit averti et d'accord.

⁽⁴⁾ Un adhérent ne peut **pas détenir plus de 10 procurations**. Vérifiez avant de désigner quelqu'un.

S'il n'y a pas de nom indiqué, la procuration sera attribuée à un membre du CA, conformément aux statuts.



PROGRAMME PREVISIONNEL

SAMEDI 07 JUILLET

- Arrivée du groupe le accueil à l'aéroport et installation.

DIMANCHE 08 JUILLET

- Journée détente, repas midi ou soir au restaurant « le cap Méchant » à St Pierre pour ceux qui le souhaitent. Entre 16 et 22 € (paiement individuel).
- Tenue décontractée

LUNDI 09 JUILLET

- Passation de commandement 2° RPIMa. En fonction du programme de la PASCOM
- Petit déjeuner paillote, accueil officiel de la délégation métropole (A charge DIDLR).
- Tenue de l'Amicale : chemisette blanche, décorations, béret rouge. Sinon tenue civile appropriée.

MARDI 10 JUILLET

- Visite du volcan et de la Cité du Volcan, 8 € l'entrée (paiement individuel), le guide sera pris en charge par la DIDLR.
- Repas au restaurant la Diligence 25 € tout compris (Apéritif, repas, boissons) (paiement individuel).
- Tenue : adaptée à la randonnée
- Attention, la randonnée au Volcan, si elle peut se faire, n'est pas une « promenade de santé ». Prévoir de bonnes chaussures, des vêtements chauds, un petit sac à dos, des « coupe-faim » et de l'eau.

MERCREDI 11 JUILLET

- Remise de gerbe au monument aux morts, au 2° RPIMa. Remise de décoration (MM), Remise du Drapeau de l'ex ANAPG2 au Chef de Corps puis assemblée Générale (ou l'inverse).
- Accompagnants : visite du domaine Café Grillé pendant l'AG.
- Repas au régiment pour l'ensemble. 7.50 € (paiement individuel).
- Tenue de l'Amicale : chemisette blanche, décorations, béret rouge. Sinon tenue civile appropriée.
- Soirée festive à Ti Coin Letchis. 25 € (paiement individuel).
- Tenue décontractée

JEUDI 12 JUILLET

- Journée détente programme libre.

VENDREDI 13 JUILLET

- Cérémonie du 14 juillet sur la ville de Saint Pierre. Apéritif mairie
- Tenue de l'Amicale : chemisette blanche, décorations, béret rouge. Sinon tenue civile appropriée. Seuls les membres en tenue de l'Amicale seront sur les rangs pour le défilé.

SAMEDI 14 JUILLET

- Fin du séjour organisé. Retour Aéroport pour ceux qui le souhaitent selon dates.



VÉHICULES : Un certain nombre de déplacements seront effectués grâce au GSBDD (selon disponibilité). Les déplacements individuels ne seront pas pris en compte. Il est donc recommandé de louer un véhicule (éventuellement à plusieurs, voir liste) pour profiter pleinement du séjour.

Pour ceux qui ne voudront pas louer de véhicule, ces cars Jaunes vous emmènent un peu partout dans l'île. En dehors des lignes « Z'Eclair », les tickets à l'unité valent 2 euros (gratuit sur présentation de la carte d'Ancien Combattant)

Un site de location intéressant : <https://www.reunionloc.com/>



TRANSFERT VERS L'AÉROPORT : les départs individuels ne pourront être pris en compte par le GSBDD qui assurera seulement les transferts groupés. Il existe une navette Saint-Pierre (gare des cars) – Aéroport Roland Garros, la ligne T des Cars Jaunes (tarif 5 € à l'unité).

Pour les horaires et les lignes, voir le site des Cars Jaunes : <http://www.cg974.fr/index.php/Horaires-des-Cars-jaunes.html>

PARTICIPANTS AU VOYAGE À LA RÉUNION :

(* nombre de personnes)

Bernard BICHON (3)
Jean BRANTSCHEN (1)
Jean-René DIDIER (1)
Jean-Marie GIACOMO (1)
Yves HELL (1)

Patrice MARIN-DUBUARD (1)
Daniel ROBERT (1)
Pierre ROBERT (1)
Jean SALVAN (2)
Paul VILLATOUX (1)

Jacques VILLATOUX (2)
Jean HARALAMBON (1)
André BOURGEOIS-PERRAD (1)
Daniel LAMBLIN (2)
Achille SCHNEIDER (1)



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018



AMICALE DES ANCIENS DU 2° RPIMa
Colonel Roger TRINQUIER
(2° RCP – 2° BCCP – 2° GCCP – 2° BPC – 2° RPC – 2° RIMP - 2° RPIMa)
« Les Anciens du 2° RPIMa – Ne pas subir »



☎ 06 93 13 82 56

✉ contact@nepassubir-amicale.fr - www.nepassubir-amicale.fr

f Les Anciens du 2° RPIMa

BULLETIN D'ADHESION / RENOUELEMENT 2018

(DU 01/10/17 AU 31/12/18)

Pour un renouvellement ne remplir que la 1^{re} partie puis et dater - signer

Membre N° : (attribution à charge de la secrétaire nationale)
NOM (en majuscules) : Prénom 1 : Prénom 2 :
MEMBRE : (rayer les mentions inutiles) ACTIF AMI
Adresse :
Code postal : VILLE :
DEPARTEMENT : REGION : PAYS :
Téléphone : Domicile : Portable : Bureau :
Adresse Mail : (en majuscules)
Affectation actuelle (pour l'Active) :

Je suis adhérent aux Amicales d'Anciens : QUI OSE GAGNE : 3° RPIMa : 8° RPIMa :
Autres Amicales : Je suis adhérent à l'UNP : section :

Ou : je souhaite bénéficier de la convention avec l'UNP (double cotisation à 55 € au lieu de 60 €) :

En cochant la case suivante, je confirme que j'ai pris connaissance des statuts de l'association qui se trouvent sur le site, à l'adresse www.nepassubir-amicale.fr :

Je vous adresse ma demande d'adhésion / réinscription ainsi que ma cotisation de 30 € (55€ pour une double adhésion) par chèque à l'ordre de « **Amicale des Anciens du 2° RPIMa** ».

Je soutiens l'action de l'Amicale des Anciens du 2° RPIMa en versant un don de :

Je soussigné(e), certifie sincères et véritables, les renseignements ci-dessus et reconnais que j'ai été informé, conformément à la loi 78-17 du 16 janvier 1978

relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, que :

- les informations demandées dans le présent document sont obligatoires pour l'adhésion à l'Amicale des Anciens du 2° RPIMa,

- ces informations ne seront transmises, en tout ou partie, qu'aux personnes physiques ou morales qui sont expressément habilitées à en connaître dont les membres de l'Association dans le cadre de l'Annuaire.

À le (Signature)

Date de naissance : Lieu de naissance :

CAMPAGNES EFFECTUÉES AVEC LE RÉGIMENT : (rayer les mentions inutiles)
SECONDE GUERRE MONDIALE - INDOCHINE – MAROC - ALGÉRIE – MADAGASCAR – LA RÉUNION

Dates de présence au 2° : Durée des services au 2° :

Compagnie : Section : N° de brevet : Date d'obtention :

Contingent (pour les appelés) :

Blessures : Pension :

Décorations :

Profession : Grade au 2° : Grade fin de carrière :

PARRAIN 1 PARRAIN 2 (pour membre ami) :

Motif (pour membre ami) :

Prière de formuler vos éventuelles observations ou compléments d'informations au verso de ce bulletin.

Bulletin accompagné d'un chèque de 30 € (ou de 55 € accompagné dans ce cas des fiches d'inscription à l'UNP) libellé à Amicale des Anciens du 2° RPIMa à retourner à l'adresse suivante:

Mme Fernande BASSIRE
110 RUE ALEXANDRE SERY – PK17
97430 LE TAMPON (La Réunion)





Le lieutenant-colonel (TA) Brunet, alors chef du BOI du 2^e RPIMa.

Le Lieutenant-colonel (TA) Daniel BRUNET rejoint l'école spéciale militaire de Saint Cyr en 1995 et fait partie de la promotion colonel Cazeilles. En 1998, il choisit l'infanterie, puis les troupes de marines parachutistes en 1999. Il sert comme chef de section à la première compagnie du 3^e RPIMa pendant trois ans, lors desquels il est envoyé en mission au Gabon par deux fois ainsi qu'en ex-Yougoslavie.

En 2002, il rejoint les requins du 2^e RPIMa comme officier adjoint durant deux ans et officier île de «Juan de Nova».

De retour à Carcassonne en 2004, il est affecté comme officier TAP au BOI puis désigné comme commandant d'unité de la 4^e compagnie avec laquelle il est engagé en RCI puis à nouveau au Gabon, d'où il intervient en 2007 à Birao, en RCA.

Après avoir rendu son fanion, il sert comme brigadier à la division d'application des lieutenants à Montpellier durant deux ans, qu'il consacre en parallèle à la préparation du concours d'entrée à l'école de guerre. Il est admis au cours supérieur d'état-major en 2009. Dans ce cadre, il effectue une mission de 6 mois à Beyrouth au sein de la mission militaire de l'ambassade de France au Liban. S'en suit un an à l'école de guerre puis il rejoint Supélec pour un mastère de management des grands projets et d'ingénierie des systèmes. De 2012 à 2014 il occupe les fonctions d'officier programme VBCI et

VAB à la section technique de l'armée de Terre, avant d'être nommé chef du BOI au 2^e RPIMa. A son retour en 2016, il rejoint le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, au sein duquel il est chargé de la préparation de l'État aux crises.

Le LCL (TA) BRUNET est marié et père de trois enfants. Il est Chevalier de la légion d'honneur et chevalier de l'ordre national du mérite.

Titulaire du brevet d'officier spécialiste des techniques aéroportées (OSTA).



Depuis le mois de décembre 2017 la Réunion est constamment arrosée. La pluviométrie depuis ces derniers mois est exceptionnelle.



Début janvier, le cyclone « Ava » apporte les premières grosses pluies à la Réunion et frappe ensuite la Grande Ile en faisant plus de 51 morts et 22 disparus chez nos amis Malgaches.

Le 18 janvier, c'est au tour de « Berguitta ». La tempête tropicale intense ravage le Sud de la Réunion, nécessitant l'évacuation d'urgence du quartier de Bassin Plat à Saint-Pierre, par nos camarades d'active du 2^e RPIMA. Fortement impactées, 8 villes du Sud, L'Entre-Deux, L'Etang-Salé, Saint-Leu, Saint-Louis, Petite-Ile, Saint-Joseph, le Tampon et Saint-Pierre, sont déclarées en état de catastrophe naturelle, par décret du 31 janvier 2018.

A peine relevée de ses blessures, la Réunion est une nouvelle fois secouée par une autre tempête tropicale, « Dumazilé ». Le 5 mars 2018, elle passe au plus près des côtes réunionnaises à plus de 300 km, dans le Canal du Mozambique. La Réunion subit une nouvelle fois de fortes pluies et d'importantes rafales de vent, surtout en hauteur, comme à la plaine des Cafres où le vent a soufflé en moyenne entre 100 et 120 km/h.

Au moment de la rédaction de ces quelques lignes, deux systèmes dépressionnaires sont en train de se créer dans l'Océan Indien, l'un à des milliers de km à l'Est de la Réunion et l'autre, plus proche et plus menaçant, à environ 900 km au Nord-Ouest et très proche de Madagascar. Il porte déjà un nom : « Eliakim ».

ACTIVITÉS PLUVIEUSES

CEREMONIES – COMMEMORATIONS – ARMÉES-NATION – COHESION – SOUTIEN AU REGIMENT

Malgré ce temps maussade et pluvieux, la DIDLR continue de soutenir au mieux son régiment en participant notamment à ses différentes activités.

Temps fort de ces dernières manifestations « Un régiment dans sa ville ». Le 2 se déploie dans Saint Pierre, au contact de sa population. L'Amicale des anciens du 2 tient un stand, fort apprécié des réunionnais.



SERGE JANSON

ADJOINT AU DELEGUE ILE DE LA REUNION
ET CHANCELIER

Remerciements à Camille METZGUER
et Ludovic DOUVRY pour les photos.



Deux anciens Bruno et Alix en discussion avec le COMPSUP.



La DIDLR autour du Gbr Reignier à l'occasion de son départ.



Repas convivial concocté par notre ami, Tonio Donati.



Remerciements à Marianne Reignier par Brigitte Janson.

DÉLÉGATION ÎLE DE LA RÉUNION

LE 28 SEPTEMBRE 2017 : CÉRÉMONIE D'ADIEU AUX ARMES DU GBR REIGNIER – COMSUP FAZSOI



Le COMSUP devant les drapeaux et étendards des FAZSOI.



La DIDLR à la cérémonie d'adieu aux armes du GBR REIGNIER à la caserne Lambert.

LE 5 OCTOBRE 2017 : VISITE DU NOUVEAU COMPSUP AU 2^E RPIMA



Visite du nouveau COMPSUP au 2^e RPIMa, le Gbr Eric VIDAUD.



Saut de démonstration sur la plage de saint-Pierre le 11 novembre (Le 2 dans sa ville).



DIDLR à la cérémonie du 11 novembre à Saint-Pierre.



Le stand de l'Amicale des anciens du 2 à Saint-Pierre.



Equiper avant le grand saut dans le vide (tuggle rope).



Cérémonie de clôture « le 2 dans sa ville » en nocturne La DIDLR.



Tuggle rope au-dessus de la rivière d'abord.



Circuit P4 marmailles.

DÉLÉGATION ÎLE DE LA RÉUNION

LE 25 NOVEMBRE 2017 :

CHALLENGE SPORT DE LA COMPAGNIE « BOURBON »



Les anciens du 2 au parcours du combattant du challenge sportif de la Cie Bourbon – Classement 2^{ème} sur 8 équipes

LE 20 DÉCEMBRE 2017 :

FÊTE DU 20 DÉCEMBRE 2017 AU CATR (CIE BOURBON)



«Roulèr», «kayamb», instruments traditionnels du Maloya, pour la fête «kaf» (abolition de l'esclavage) organisée par la Cie Bourbon au CATR de La Saline.

LE 21 DÉCEMBRE 2017 : REPAS DE CORPS



Repas de corps à Dupuis.

LE 15 JANVIER 2018 :

VŒUX DU RÉGIMENT AU CHEF DE CORPS (SOUS LA PLUIE)



Le chef de corps et une délégation de la Réunion vœux au CDC.

LE 28 JANVIER 2018 : VŒUX DE L'AMICALE AU RÉGIMENT (AU RENDEZ-VOUS ?... LA PLUIE)



Les deux généraux et le chef de corps en pleine discussion. (Repas vœux de l'amicale au régiment Dupuis)



Le délégué de la Réunion avec deux anciens : Alix PERIANIN et Jean-Marc AMPLE.



Le régiment au complet rassemblé pour dire « adieu » à l'aspirant Mehuez, tragiquement disparu lors d'un accident à la cascade « Bras Rouge » à Cilaos.



Remise des bérets aux récipiendaires de la FMIR du mois de mars par le commandant en second.

MARIAGE D'UN DE NOS ANCIENS (AU RENDEZ-VOUS ?...LA PLUIE)



Jean-Pierre Legros et son épouse.

L'un de nos fidèles anciens, Jean-Pierre LEGROS, s'est marié le 23 février 2018, au Tampon en présence de plusieurs drapeaux d'associations, entourés de ses frères d'armes... et sous la pluie (et quelle pluie !). Peut-être voulait il respecter le dicton « mariage pluvieux...mariage heureux », mais notre ami a bien relevé que celui-ci est totalement faux. Effectivement, « pluvieux » n'a absolument rien à voir avec le temps qu'il fait, mais il se réfère plutôt à l'âge « plus vieux ».

Donc du coup, notre JP a bien respecté ce dicton. Qui peut dire qu'il s'est marié jeune ? Ce mariage est effectivement heureux. « Mariage plus vieux...mariage heureux ».

Bravo JP ! Félicitations de l'Amicale des anciens du 2 aux époux et bises à la mariée.

Commande auprès du boutiqueur le l'Amicale des Anciens du 2^e RPIMA

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Polo Blanc brode, Taille L		20 €	
Polo Blanc brode, Taille XL		20 €	
Polo Blanc brode, Taille XXL		20 €	
Casquette bleue brode		10 €	
Ecussons Amicale		5 €	
Autocollants Amicale		1 €	
Livre « Le 2 ^e RPIMA »		35 €	

Frais de port pour trois articles maximum (hors livre sur le 2)	5,99 €
TOTAL GENERAL	

Adresse d'expédition

Nom Prénom

Adresse

Complément d'adresse

Code Postal Ville

Courriel

Comment passer une commande ?

Envoyer ce bon dûment rempli ou une copie sur papier libre des articles souhaités (désignation, quantité, prix).

N'oubliez pas d'indiquer votre taille. Précisez clairement l'adresse d'expédition des articles. Joignez un chèque à l'ordre de l'Amicale des Anciens du 2^e RPIMA.

Ces articles sont en vente:

- 1 - Auprès du Trésorier National - Réunion
- 2 - Auprès des Délégués Nationaux
- 3 - Au bazar du 2^e RPIMA

Amicale des Anciens du 2^e RPIMA
Caserne Chef de Bataillon DUPUIS
- BP 387 - PIERREFONDS
97457 SAINT PIERRE CEDEX



PAR LE GÉNÉRAL (CR) CLAUDE LE BORGNE

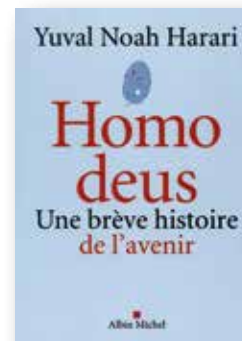


Nous sommes particulièrement heureux et fiers de vous proposer cette rubrique de *L'Ancre* et le *Papangue* consacrée aux ouvrages récemment publiés et touchant de près au monde de la Défense et à l'histoire militaire. Le général Le Borgne, ancien chef de corps du 2^e RPIMa (1^{er} septembre 1966-26 août 1968) et membre de l'Amicale, nous fait l'honneur d'être l'auteur de ces recensions.

Homo deus, une brève histoire de l'avenir

Yuval Noah Harari, Albin Michel, 2017, 463 pages, 24 €

Nietzsche met en scène un prophète de malheur, courant dans la rue sous les yeux ébahis des villageois et criant : « Dieu est mort, nous sommes tous des assassins ! ». Les héritiers de l'annonceur nietzschéen prolifèrent. Il n'est pas de philosophe moderne qui ne pose en postulat ladite condamnation. Pas un, non plus, qui, ce faisant, ne ressuscite le condamné. Dieu est mort, bon ! et après ? Le titre de ce livre, déjà utilisé par notre Luc Ferry, nous revient d'Angleterre où il fait suite au best-seller international, *Sapiens, une brève histoire de l'humanité* (pour la France, Albin Michel 2015). Harari, jeune surdoué israélien, a publié son nouveau livre en hébreu en 2015, en anglais en 2016. Le voici traduit en français. Si vous êtes, comme Nietzsche, sans peur, lisez-le. Fragiles s'abstenir !



Une guerre sans fin

Pierre Lellouche, Les éditions du Cerf, 2017, 482 pages, 24 €



Un grand merci à Pierre Lellouche ! L'un de nos plus éminents stratégestes dénonce le péril islamiste. La crainte d'être étiqueté islamophobe retient la plupart de ses confrères dans une prudente réserve, voire dans la complicité inconsciente des « idiots utiles ». L'ennemi, en cette guerre annoncée, est ici clairement désigné. Le drapeau de Daech illustre la couverture, le titre donne la mesure du danger, « guerre sans fin », et dès le premier chapitre le paysage est planté : à Saint-Denis, la basilique est désormais au cœur d'une ville étrangère. L'auteur se donne d'emblée les coudées franches. Il dénonce le « pas d'amalgame », exhortation vertueuse selon laquelle ce que nous tenions pour l'ennemi n'est que dévoiement d'une « religion de paix et de lumière » (Jack Lang).

Dès le début, l'auteur précise ce dont il va parler. Il dresse la chronologie des attentats islamiques depuis janvier 2015 : 18 pages bien remplies. Cette évidence accablante, nos dirigeants la nient : interdit de penser ! Veillera au respect de cette interdiction une structure dédiée, « Observatoire de l'islamophobie ». La fille aînée de l'Église, déchristianisée, est pleine

d'égards pour l'islam. Edwy Plenel est le défenseur attendu de la religion du Prophète comme, plus surprenant, François Heisbourg. Ces bons apôtres font école et nos immigrés militent. Ils sont, à vrai dire, en terrain ami. Avant Marx, nos révolutionnaires voulaient du passé faire table rase. Leur victoire : la loi de 1905 et la laïcité à la française, victoire confortée par une société sans mémoire historique.

Pour la raviver, Lellouche survole quinze siècles d'histoire, en deux parties : flux et reflux, soit la conquête musulmane profitant du déclin des Carolingiens et des Byzantins, puis l'échec devant Vienne en 1683 (merci ! mon Dieu) et la déconfiture, scandale pour les musulmans contraints à l'introspection, pénible besogne. Le dépeçage de l'empire Ottoman, décidé par l'accord Sykes-Picot dès 1916, annonce le désordre actuel, mais aussi la montée d'un islamisme réactionnaire favorisé par l'espoir déçu des « printemps arabes », lesquels n'ont abouti qu'à une « stabilité gérontocratique » qui fait le lit d'un islamisme populaire radical.

La troisième partie du livre nous place au cœur du sujet : chez nous. Le phénomène migratoire y atteint dès 2015 des proportions inédites, dont l'auteur nous donne la mesure. Les projections des démographes sont implacables : 1,6 milliards de musulmans dans le monde en 2010, 2,8 milliards attendus en 2050 – pour 2,9 « chrétiens », catégorie qui, peu à peu, vire aux « sans religion ». Droit du sol, regroupement familial, détournement du droit d'asile, en 2020 l'UE comptera, si les choses continuent leur train, autant d'arabes que d'européens, résultat d'une immigration non voulue, mais « subie ». Au demeurant nos gouvernants, conscients du danger, ont choisi de le dissimuler : combien d'immigrés musulmans en France ? On ne peut, selon nos lois, les décompter précisément. Les estimations tablent sur quatre à cinq millions, ce qui place notre pays en tête des pays musulmans d'Europe.

Voici donc, dernière partie du livre, « la guerre en face », Quatrième Guerre mondiale ose l'auteur. Nous y sommes bien mal engagés, étant – je vous ai dit que Pierre Lellouche parle sans fard – « presque totalement sortis de (notre) propre histoire religieuse ». Tout jugement moral nous est désormais impossible. Sur le front intérieur, le rapport Tuot (conseiller d'État s'il vous plaît) recommande d'en finir avec « la célébration angoissée d'un passé révolu, d'une France chevrotante et confite dans des traditions imaginaires ». Christian Jambet commente ; « des hommes égaux dans leur équivalence morte, sans le moindre préjugé moral ou culturel ». En résulte un vide abyssal, que seul l'islam a l'ambition de combler. S'en inquiète-t-on ? Que non ! c'est à l'inverse : il existe en France un « Collectif contre l'islamophobie » et les fichés S touchent le RSA. Alors, tout est dit ? La conclusion de l'auteur est plus avertissement que message d'espoir : « Seules sont remplacées les civilisations mortes ou celles qui désirent se suicider ».


carac
Votre épargne le mérite



Ensemble
bâtissons la
performance de
votre épargne !

Des fonds diversifiés pour répondre à vos objectifs d'épargne.

► 1 fonds en euros garanti et 3 supports en unités de compte dont un fonds immobilier pour diversifier votre épargne.



Support Sécurité
en euros



Carac Actions
Zone Euro



Carac Actions
Internationales ISR



Carac Perspectives
Immo

Carac Profiléo

Assurance vie : **MULTISUPPORTS**

Carac Profiléo est un produit d'assurance vie libellé en euros et en unités de compte. La part investie sur le support Sécurité en euros est fixée à 75 % maximum de l'épargne acquise. 25 % minimum doivent être investis sur les supports en unités de compte de votre choix.

Votre stratégie d'épargne doit vous aider à atteindre vos objectifs de placement tout en respectant votre tolérance au risque. Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. La Carac s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Le risque financier de moins-value est donc supporté par l'adhérent.